

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40041

Numéro SIREN : 344 561 485

Nom ou dénomination : BAUDELET HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002323

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM				Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4				Néant ☐ *							
						Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)				AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC					
		Frais de développement *		CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		1 210 497		1 043 880	
		Fonds commercial (1)		AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		11 582 549		5 389 306	
		Constructions		AP		AQ		22 051 819		11 254 390	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		6 451 510		3 679 124	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU		2 340 097		1 514 326	
		Immobilisations en cours		AV		AW		1 375 215			
		Avances et acomptes		AX		AY		4 125		4 125	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
		Autres participations		CU		CV		48 609 095		2 400 000	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC					
		Autres titres immobilisés		BD		BE		80		80	
		Prêts		BF		BG					
		Autres immobilisations financières*		BH		BI		181 923		181 923	
	TOTAL (II)				BJ		BK		93 806 913		25 281 028
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
		En cours de production de biens		BN		BO					
		En cours de production de services		BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
		Marchandises		BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		2 699 553		2 699 553	
		Autres créances (3)		BZ		CA		10 404 833		114 000	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		2 600 000		2 600 000	
		Disponibilités		CF		CG		13 461 120		13 461 120	
				CH		CI		96 316		96 316	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CJ		CK		29 261 823		114 000		
	TOTAL (III)		CW								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM								
	Primes de remboursement des obligations (V)		CN								
	Ecart de conversion actif* (VI)		CO		1A		25 395 028		97 673 708		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								45 222 421		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)			DA	1 874 640	1 874 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	27 165 993	11 859 754
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	166 509	166 509
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	17 192 171	17 052 039
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	662 437	140 132
	Subventions d'investissement			DJ	62 718	75 561
	Provisions réglementées *			DK	3 495 912	358 732
	TOTAL (I)			DL	50 620 381	31 527 368
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	15 115 024	25 298
	TOTAL (III)			DR	15 115 024	25 298
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	25 650 544	11 825 870
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	321 823	157 998
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	420 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 413 524	428 723
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 125 272	1 018 111
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	7 136	190 781
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		48 268
TOTAL (IV)			EC	31 938 302	13 669 754	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	97 673 708	45 222 421	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 837 386
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>							Néant ☐ *			
			Exercice N					Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF			
		services *	FG	9 479 811	FH		FI	9 479 811	6 477 169	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	9 479 811	FK		FL	9 479 811	6 477 169	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	1 350		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	2 069 967	4 638	
	Autres produits (1) (11)						FQ	19	70	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 551 149	6 481 878	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 457 054	1 746 558		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	243 670	236 293		
Salaires et traitements*						FY	2 361 534	2 032 236		
Charges sociales (10)						FZ	1 297 973	1 156 507		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	2 136 678	797 773	
			– dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	31 854	160		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 528 765	5 969 529		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 022 383	512 349	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)				GH	32 129		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	500 000	170 342	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		5 140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	500 000	175 483	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		300 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	144 379	33 205	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	144 379	333 205	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	355 620	(157 722)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 410 133	354 627	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	82 366	1 967		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	90 273	63 463		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	305 279	62 085		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	477 918	127 515		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	53 363	24 542		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	66 812	88 637		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	912 413	76 421		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 032 590	189 600		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(554 671)	(62 085)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	193 025	152 409		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	12 561 197	6 784 876		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 898 760	6 644 743		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	662 437	140 132		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	463 020		
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Régularisations comptes clients				1 014		198	
	Dégrèvements CVAE 2014-2015-2016						81 602	
	Dégrèvements Taxes Foncières 2016						566	
	Cessions d'immobilisations				10 458		54 000	
Quote-Part de Subventions						36 273		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

N° 2053
1 / 1

1 / 1

31/12/2017

Cegid Group

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	973 079	KE		KF	186 948	
CORP	Terrains					KG	2 725 704	KH		KI	8 323 883	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	6 035 615	KK		KL	10 206 272	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	1 297 919	KQ		KR	1 463 231
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	417 014	KT		KU	6 228 317
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	129 529	KW		KX	304 951	
		Matériel de transport*				KY	383 710	KZ		LA	536 185	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	934 908	LC		LD	85 812	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	469 460	LI		LJ	1 795 099	
	Avances et acomptes					LK	4 125	LL		LM		
	TOTAL III					LN	15 140 856	LO		LP	28 943 753	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	17 522 084	8V		8W	45 130 382
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	80		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	101 187	1U		1V	80 735		
TOTAL IV					1Q	17 623 272	1R		1S	45 211 198		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	33 737 208	0H		0J	74 341 899		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	(50 470)	LV		LW	1 210 497	IX		
CORP	Terrains			IP	(532 961)	LX		LY	11 582 549	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	16 241 887	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 742 868	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	(305 912)	MG		MH	3 067 063	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	193 822	MK	6 451 510	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	434 480	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	35 000	MQ	884 896	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 020 721	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	889 343	MZ		NA	1 375 215	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	4 125	NF		
	TOTAL III			IV	50 470	NG	228 822	NH	43 805 317	NI		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X	14 043 372	0Y	48 609 095	0Z	
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C	80	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F	181 923	2G			
TOTAL IV			1J		NJ	14 043 372	NK	48 791 098	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	14 272 194	0L	93 806 913	0M			

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2017	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	15
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	16
15	Liste des filiales et participations	17
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	18
17	Prêts aux filiales	19
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	20

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 300.000 euros avait été constituée en 2014 pour constater la dépréciation d'une participation à hauteur de 40% dans la société NORD PAL PLAST, elle avait été renouvelée en 2015, pour atteindre 600.000 euros, a de nouveau été renouvelée en 2016, pour atteindre 900.000 euros et figure toujours au bilan au 31/12/2017.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE d'un montant de 42.600 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel. Pour l'exercice 2016, le montant du crédit d'impôt s'élevait à 30.642 euros et a été principalement utilisé pour couvrir les efforts consentis dans l'investissement, la formation, et le recrutement.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2017 procédé à la souscription de trois emprunts, à hauteur de 11.352.250 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

Courant 2017, la société BAUDELET HOLDING a conformément au traité de fusion en date du 1^{er} Juillet 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2017, procédé à l'absorption de la société Etablissements BAUDELET, par fusion simplifiée ayant pour effet la transmission universelle au profit de BAUDELET HOLDING du patrimoine d'Etablissements BAUDELET.

ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Extension bureaux Baudelet Holding	811 293
Eco Site Mouvaux	379 305
Détournement Melde	52 153
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	50 168
Rénovation habitation 72 rue du Moulin	37 350
DDAE G4	33 800
Plateforme de Wittes	10 347
Aménagement Entrée Site Blaringhem	800
Total immos en cours au 31/12/2017	1 375 216



ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 073
Créances Fiscales et sociales	4 965
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	19 038



NOTE N° 8

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	4 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 827
Dettes fiscales et sociales	313 368
Autres dettes	7 137
TOTAL	448 941



ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	96 317
TOTAL	96 317



NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	19 745
Refacturation de charges d'exploitation autres	300
Remboursements de sinistres	60 408
Remboursements de formations	336
TOTAL	80 790



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	54 000
Part subvention investissement	36 273
Régularisations charges sociales et fiscales	82 168
Reprises sur provisions	305 280
Régularisations comptes tiers	198
TOTAL	477 919
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	10 458
Régularisations charges sociales et fiscales	78 302
Charges honoraires regul fiscales exercices antérieurs	10 146
Régularisation comptes de tiers	4 514
Indemnités résiliations anticipées	12 000
Règlements suites sinistres	4 756
Dotations exceptionnelles aux amortissements	412 414
Dotations dépréciations exceptionnelles	500 000
TOTAL	1 032 590



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros



NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	0	15 306 239		15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	166 509			166 509
Réserve PVLT	0			0
Autres réserves	17 052 039	140 133		17 192 172
Résultat de l'exercice	140 133	662 437	140 133	662 437
Subventions d'investissement	75 561		12 843	62 718
Provisions Réglementées	358 732	3 413 401	276 221	3 495 912
TOTAL	31 527 369	19 522 209	429 197	50 620 382



ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	1 410 133	318 180	1 091 953
Résultat Exceptionnel	-554 671	-125 155	-429 516
Résultat Comptable	855 462	193 025	662 437



NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2017

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
35	16	19



ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 377 842
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	250 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements en matière de pensions (1)	217 383
TOTAL	567 383

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2017 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1,5 %



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.A.S. RENOV BENNES
S.A.S. S.M.B.
BAUDELET RECYCLING
S.A.S. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENVIRONNEMENT
NPP
RECYNNOV (Mise en équivalence)
NEOECO (Mise en équivalence)
GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING

INTEGRATION FISCALE

(Article 531-3 du Code de Commerce)

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2017, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet	Baudalet Matériels	Baudalet Transports	Baudalet Métaux	S.M.B.	Baudalet Matériaux	SCI de la Râche
<u>FILIALES</u>							
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S
Chiffre d'affaires du dernier exercice	46.054.425 €	6.031.236 €	6.096.734 €	55.363.575 €	2.175.248 €	8.046.260 €	
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	37.000 €	100.000 €	76.225 €
Réserves et report à nouveau	(5.400 €)	2.042.068 €	2.982.101 €	(560.739 €)	17.299 €	2.640.392 €	
Résultat du dernier exercice	3.410.559 €	163.282 €	90.310 €	480.749 €	(38.771 €)	1.139.677 €	28.505 €
Subventions d'investissements	966.655 €			15.792 €			
Provisions réglementées	5.180.910 €	5.193 €	966.386 €	328.876 €	3.602 €	162.131 €	
Capitaux propres	13.552.724 €	2.710.543 €	4.118.798 €	28.054.678 €	19.130 €	4.042.201 €	104.730 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%	100%	99,98%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	38,050.104,85 €	37.000,00 €	100.000,00 €	1.195.776,80 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	500.000 €	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u> Néant.							

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI B.P.H.	Bau delet Formation	Bau delet Services	Bau delet Environnement	Recynov	Nord Pal Plast	Neo Eco Developpement
<u>FILIALES</u>							
Forme de la société	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S
Chiffre d'affaires du dernier exercice	39.747 €	1.400 €	0 €	0 €	4.975.143 €	4.562.704 €	1.566.897 €
Montant du capital	1.524 €	10.000 €	100.000 €	1.000 €	10.000 €	210.000 €	550.980 €
Réserves et report à nouveau	116.854 €	2.859 €	0 €	0 €	135.889 €	(357.145 €)	1.072.483 €
Résultat du dernier exercice	(9.873 €)	969 €	(625 €)	(524 €)	155.014 €	326.706 €	56.302 €
Subventions d'investissements					32.881 €	40.066 €	
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	22.884 €	Néant	Néant
Capitaux propres	108.505 €	13.829 €	99.374 €	476 €	356.668 €	219.626 €	1.679.765 €
Pourcentage de détention	99%	100%	100%	100%	40%	60%	49%
Valeur nette comptable des titres détenus	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €	1.000,00 €	4.000,00 €	301.441,43 €	1.300.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>							
Néant.							

ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	44 660 377	3 948 718
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 657 051	
Autres créances	9 338 709	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	250 731	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 056 396	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 137	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers		500 000
Dividendes		
Intérêts sur créances		



ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	1 279 445 €
BAUDELET TRANSPORTS	8 156 €
BAUDELET METAUX	5 932 486 €
SMB	275 637 €
BAUDELET MATERIAUX	1 141 476 €
SCI DE LA RACHE	201 159 €
SCI BPH	275 000 €
SAS RECYNOV	98 663 €



NOTE N° 20

ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	662.437 €
■ Impôt sur les bénéfices à	33,1/3 % ⁽¹⁾	+	193.025 €
■ Résultat avant impôt		=	855.462 €
■ Variation des provisions réglementées		+	136.193 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			991.655 €

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	20.239 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	20.239 €

■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
Créance d'impôt différé	6.746 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	3.495.912 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	3.495.912 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
■ Dette d'impôt différé :	1.165.304 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS se sont réunis en assemblée le 29 juin 2018 à 11 heures 15, au siège social de la société, sur convocation du président.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes, a en outre été convoquée à la présente réunion et est représentée par Mrs Jean-Pierre Noël et José Denisselle.

L'assemblée est présidée par le Président : Monsieur Bernard POISSONNIER.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 62 429 actions sur les 62 488 actions composant le capital social de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2017.
- Le rapport de gestion du président.
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Rapport de gestion sur l'activité du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Approbation de ces comptes et conventions.
- Affectation du résultat.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels et consolidés sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 662.437 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par un résultat de 7.780.708 € (part groupe).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION –AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice	
S'élevant à	662.437 €
- Aux associés à titre de dividendes à concurrence de	400.000 €
- A la réserve légale	20.955 €
- A la réserve ordinaire	241.482 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 6,40 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE
2016	0,00 €
2015	0,00 €
2014	9,01 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale constate que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à échéance.

L'assemblée générale nomme en qualité de premier commissaire aux comptes titulaire :
La société KPMG SA, 2 avenue Gambetta, Tour Egho, 92066 Paris la Défense CEDEX.

Pour la durée de six (6) exercices, soit ceux clos entre 2018 et 2023 inclus.

Conformément à la nouvelle réglementation, il n'est pas nommé de nouveau commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

LE PRESIDENT
M. Bernard POISSONNIER

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT **A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018**

QUATRIEME RESOLUTION –AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l’assemblée générale décide d’affecter le bénéfice

Résultat à affecter	662 437 €
Distributions	400 000 €
Affectation à la réserve légale	20 955 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	241 482 €
Le dividende revenant à chaque part est ainsi fixé à	6,40 €

L’assemblée générale reconnaît en outre qu’il lui a été rappelé qu’au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action et l’avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu Réel
2016	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	9,01 €	0,00 €	9,01 €

Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

	2017	2016	Variation	
Le chiffre d'affaires s'élève à	9 479 812 €	6 477 169 €	3 002 642 €	46,36%
Le total des produits d'exploitation se détermine à	11 551 149 €	6 481 878 €	5 069 271 €	78,21%
Le total des charges d'exploitation se détermine à	10 528 766 €	5 969 529 €	4 559 237 €	76,38%
En ce compris les amortissements pour	2 136 678 €	797 774 €	1 338 904 €	167,83%
En ce compris les provisions pour charges pour			0 €	
Le résultat d'exploitation se détermine par un bénéfice de	1 022 383 €	512 349 €	510 034 €	99,55%
Le résultat financier est de	355 620 €	- 157 722 €	513 343 €	325,47%
En ce compris les dividendes pour	500 000 €	- €	500 000 €	
Le résultat exceptionnel est de	- 554 671 €	- 62 085 €	-492 586 €	-793,40%
L'impôt société s'élève à	193 025 €	152 409 €	40 616 €	26,65%
Le compte de résultat se solde par un bénéfice de	662 437 €	140 133 €	522 304 €	372,72%

COMMENTAIRES

Depuis la mise en application de la réforme issue du règlement CRC 2002-10, ces quelques précisions complémentaires s'imposent.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Dans le cadre des obligations de communication sur les conditions de paiement, instaurées par l'article D 441-1 du décret 2017-350 du 20 mars 2017 nous vous prions de bien vouloir prendre note des informations suivantes relatives aux délais de paiement.

***Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)***

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	5						38					
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)		5604 TTC				5604 TTC		769614 TTC				769614 TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	0.10% TTC											
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)							6.8% TTC					

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombres des factures exclues	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de Paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>	☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le CICE d'un montant de 42.600 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2017 procédé à la souscription de trois emprunts, à hauteur de 11,425 millions d'euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT, outre la reprise de la majorité des emprunts précédemment contractés par ETS BAUDELET.

Courant 2017, la société BAUDELET HOLDING a conformément au traité de fusion en date du 1^{er} Juillet 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2017, procédé à l'absorption de la société ETS BAUDELET, par fusion simplifiée ayant pour effet la transmission universelle au profit de BAUDELET HOLDING du patrimoine de la société ETS BAUDELET.

PERSPECTIVES

L'exercice 2018 débute dans de bonnes conditions, puisque la conjoncture des trois pôles d'activité est bien orientée, sur la même tendance que 2017. L'activité ferrailles et métaux est celle qui a demandé beaucoup d'attentions en 2017, ce qui a permis un redressement significatif de sa rentabilité. L'exercice 2018 doit être celui de la structuration et de la confirmation du retour à la rentabilité. D'une manière générale, la vigilance restera portée sur la solvabilité des clients et sur l'évolution des cours de ferrailles et métaux. L'organisation du groupe Baudalet Environnement reste orientée à cibler les pistes d'économies et d'optimisation organisationnelle.

Nous vous rappelons ci-après la liste des participations dans les différentes sociétés détenues par BAUDELET HOLDING ainsi que les chiffres caractéristiques pour chacune d'entre elle pour l'exercice 2017.

Nom des Sociétés	%Participation au 31/12/2017	%Participation au 31/12/2016	Chiffres d'affaires 2017	Chiffres d'affaires 2016	Résultat Net 2017	Résultat Net 2016	Dividendes prévus
Baudalet	100,00%	0,00%	46 054 425 €	42 868 265 €	3 410 559 €	1 665 884 €	0 €
Baudalet Matériels	100,00%	100,00%	6 031 236 €	5 120 388 €	163 283 €	37 683 €	0 €
Baudalet Transports	100,00%	100,00%	6 096 734 €	6 459 575 €	90 310 €	279 526 €	0 €
Baudalet Métaux	100,00%	0,00%	55 363 576 €	52 101 011 €	480 750 €	-671 292 €	0 €
SMB	100,00%	0,00%	2 175 248 €	2 159 811 €	-38 772 €	-53 264 €	0 €
Baudalet Matériaux	100,00%	0,00%	8 046 260 €	7 165 034 €	1 139 678 €	1 393 770 €	0 €
SCI de la Râche	99,98%	0,00%	38 567 €	41 500 €	30 771 €	32 136 €	0 €
SCI BPH	99,00%	0,00%	39 747 €	57 097 €	-9 873 €	18 619 €	0 €
Baudalet Formation	100,00%	100,00%	1 400 €	12 300 €	969 €	471 €	0 €
Baudalet Services	100,00%	100,00%	0 €	0 €	-625 €	0 €	0 €
Baudalet Environnement	100,00%	0,00%	0 €	0 €	-524 €	0 €	0 €
Recynov	40,00%	0,00%	4 975 143 €	2 704 405 €	155 014 €	71 512 €	0 €
Nord Pal Plast	60,00%	60,00%	4 562 704 €	4 540 404 €	326 706 €	-605 100 €	0 €
Néo Eco	49,00%	49,00%	1 566 897 €	1 521 600 €	56 302 €	4 387 €	0 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat à affecter	662 437 €
Prélèvement sur les réserves	
Distributions	400 000 €
Affectation à la réserve légale	20 955 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	241 482 €

Nous vous indiquons ci-après le dividende attribué à chaque action :

Exercice	Dividende distribué
2016	0,00 €
2015	0,00 €
2014	9,01 €

La société a pris en charge des dépenses dites somptuaires du point de vue fiscal, et par conséquent, non déductibles, pour un montant de 73.712 € en 2017.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à échéance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. A compter de l'exercice 2018, ont été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes titulaires, la société KPMG SA, 2 avenue Gambetta, Tour Egho, 92066 Paris la Défense CEDEX, aucun commissaire aux comptes suppléants n'a été nommé.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettrons à votre approbation.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans un rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission qui lui est dévolue par la loi.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions qui vous est proposé.

FAIT A BLARINGHEM
Le 15 juin 2018.
LE PRESIDENT



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
BAUDELET HOLDING S.A.S.
Impasse Baudelet - Lieu-dit Les Prairies
59173 Blaringhem
Ce rapport contient 31 pages
Référence : HF/ JD



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Siège social : Impasse Baudalet - Lieu-dit Les Prairies
59173 Blaringhem
Capital social : €.1 874 640

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Baudalet Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Baudalet Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 46 209 095 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

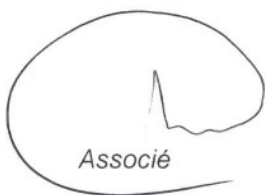
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

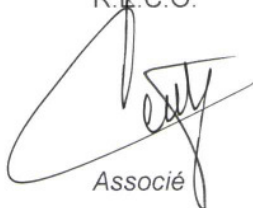
Longuenesse, le 29 juin 2018

KPMG Audit Nord


Associé

Saint-Léonard, le 29 juin 2018

R.E.C.O.


Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122017						
		N-1 31122016						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 210 497	AG	1 043 880	166 617	54 808
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	11 582 549	AO	5 389 306	6 193 242	2 284 884
		Constructions	AP	22 051 819	AQ	11 254 390	10 797 428	5 486 047
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 451 510	AS	3 679 124	2 772 386	112 856
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 340 097	AU	1 514 326	825 771	608 779
		Immobilisations en cours	AV	1 375 215	AW		1 375 215	469 460
		Avances et acomptes	AX	4 125	AY		4 125	4 125
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	48 609 095	CV	2 400 000	46 209 095	16 622 084
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	80	BE		80	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	181 923	BI		181 923	101 187
TOTAL (II)		BJ	93 806 913	BK	25 281 028	68 525 885	25 744 234	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 699 553	BY		2 699 553	1 614 959
		Autres créances (3)	BZ	10 404 833	CA	114 000	10 290 833	5 476 687
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 600 000	CE		2 600 000	2 600 000
		Disponibilités	CF	13 461 120	CG		13 461 120	9 757 317
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	96 316	CI		96 316	29 221
TOTAL (III)		CJ	29 261 823	CK	114 000	29 147 823	19 478 186	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	123 068 736	IA	25 395 028	97 673 708	45 222 421	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)	DA	1 874 640	1 874 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	27 165 993	11 859 754
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	166 509	166 509
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	17 192 171	17 052 039
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	662 437	140 132
	Subventions d'investissement	DJ	62 718	75 561
	Provisions réglementées *	DK	3 495 912	358 732
	TOTAL (I)	DL	50 620 381	31 527 368
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	15 115 024	25 298
	TOTAL (III)	DR	15 115 024	25 298
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 650 544	11 825 870
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	321 823	157 998
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	420 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 413 524	428 723
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 125 272	1 018 111
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 136	190 781
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		48 268
TOTAL (IV)	EC	31 938 302	13 669 754	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	97 673 708	45 222 421	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 837 386	3 808 048
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	9 479 811	FH		FI	9 479 811	6 477 169	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 479 811	FK		FL	9 479 811	6 477 169	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 350		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 069 967	4 638	
	Autres produits (1) (11)					FQ	19	70	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 551 149	6 481 878	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 457 054	1 746 558	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	243 670	236 293	
	Salaires et traitements*					FY	2 361 534	2 032 236	
	Charges sociales (10)					FZ	1 297 973	1 156 507	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 136 678	797 773
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	31 854	160	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 528 765	5 969 529	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 022 383	512 349	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	32 129			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	500 000	170 342	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		5 140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	500 000	175 483		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		300 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	144 379	33 205	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	144 379	333 205		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	355 620	(157 722)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 410 133	354 627		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	82 366	1 967	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	90 273	63 463	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	305 279	62 085	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	477 918	127 515	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	53 363	24 542	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	66 812	88 637	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	912 413	76 421	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 032 590	189 600	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(554 671)	(62 085)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	193 025	152 409	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	12 561 197	6 784 876	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	11 898 760	6 644 743	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	662 437	140 132	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	463 020	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Régularisations comptes clients		1 014	198		
	Dégrèvements CVAE 2014-2015-2016			81 602		
	Dégrèvements Taxes Foncières 2016			566		
	Cessions d'immobilisations		10 458	54 000		
	Quote-Part de Subventions			36 273		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

ELEMENTS DE L' ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2017	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	15
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	16
15	Liste des filiales et participations	17
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	18
17	Prêts aux filiales	19
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	20

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an



Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 300.000 euros avait été constituée en 2014 pour constater la dépréciation d'une participation à hauteur de 40% dans la société NORD PAL PLAST, elle avait été renouvelée en 2015, pour atteindre 600.000 euros, a de nouveau été renouvelée en 2016, pour atteindre 900.000 euros et figure toujours au bilan au 31/12/2017.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE d'un montant de 42.600 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel. Pour l'exercice 2016, le montant du crédit d'impôt s'élevait à 30.642 euros et a été principalement utilisé pour couvrir les efforts consentis dans l'investissement, la formation, et le recrutement.



La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2017 procédé à la souscription de trois emprunts, à hauteur de 11.352.250 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

Courant 2017, la société BAUDELET HOLDING a conformément au traité de fusion en date du 1^{er} Juillet 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2017, procédé à l'absorption de la société Etablissements BAUDELET, par fusion simplifiée ayant pour effet la transmission universelle au profit de BAUDELET HOLDING du patrimoine d'Etablissements BAUDELET.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	973 079	KE		KF	186 948	
CORPORELLES	Terrains					KG	2 725 704	KH		KI	8 323 883	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	6 035 615	KK		KL	10 206 272	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	1 297 919	KQ		KR	1 463 231
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	417 014	KT		KU	6 228 317
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	129 529	KW		KX	304 951	
		Matériel de transport *				KY	383 710	KZ		LA	536 185	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	934 908	LC		LD	85 812		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	469 460	LI		LJ	1 795 099	
	Avances et acomptes					LK	4 125	LL		LM		
	TOTAL III					LN	15 140 856	LO		LP	28 943 753	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	17 522 084	8V		8W	45 130 382
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	80
Prêts et autres immobilisations financières					IT	101 187	IU		IV	80 735		
TOTAL IV					LQ	17 623 272	LR		LS	45 211 198		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	33 737 208	ØH		ØJ	74 341 899
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	(50 470)	LV		LW	1 210 497	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	(532 961)	LX		LY	11 582 549	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	16 241 887	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 742 868	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	(305 912)	MG		MH	3 067 063	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	193 822	MK	6 451 510	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	434 480	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	35 000	MQ	884 896	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 020 721	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	889 343	MZ		NA	1 375 215	NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE	4 125	NF			
TOTAL III			IY	50 470	NG	228 822	NH	43 805 317	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX	14 043 372	ØY	48 609 095	ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	80	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	181 923	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	14 043 372	NK	48 791 098	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØK	14 272 194	ØL	93 806 913	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	918 271	PF	125 608	PG		PH		1 043 880					
Terrains		PI	440 819	PJ	4 448 487	PK		PL		4 889 306					
Constructions	Sur sol propre	PM	2 938 874	PN	5 233 833	PO		PQ		8 172 707					
	Sur sol d'autrui	PR	968 118	PS	96 385	PT		PU		1 064 504					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	683 361	PW	1 333 815	PX		PY		2 017 177					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	304 158	QA	3 561 834	QB	186 869	QC		3 679 124					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	57 043	QE	292 829	QF		QG		349 872					
	Matériel de transport	QH	62 184	QI	286 667	QJ	31 494	QK		317 358					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	720 140	QM	126 955	QN		QO		847 095					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
	TOTAL III	QU	6 174 702	QV	15 380 809	QW	218 363	QX		21 337 147					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	7 092 973	ØP	15 506 418	ØQ	218 363	ØR		22 381 028					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9	926	N1	160	N2		N3	21 001	N4		N5		N6	(19 914)
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2	213 265	Q3		Q4		Q5	51 487	Q6		Q7		Q8	161 777
Constructions	Sur sol propre	Q9	52 085	R1		R2		R3	35 331	R4		R5		R6	16 753
	Sur sol d'autrui	R7	19 421	R8		R9		S1	5 652	S2		S3		S4	13 768
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	761	S6		S7		S8	601	S9	966	T1		T2	(806)
Inst. techniques mat. et outillage		T3	265	T4	92 298	T5		T6	10 042	T7	141 302	T8		T9	(58 780)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	182	U2		U3		U4		U5	298	U6		U7	(116)
	Matériel de transport	U8	22 521	U9		V1		V2		V3		V4		V5	22 521
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	10 526	V8		V9		W1	9 535	W2		W3	991
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	308 501	X3	102 825	X4		X5	103 116	X6	152 103	X7		X8	156 107
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	309 428	NQ	102 985	NR		NS	124 117	NT	152 103	NU		NV	136 192
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	412 413	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	276 220	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	136 192				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDINGNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	412 413	276 220	3 495 912
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	412 413	276 220	3 495 912
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	17 083 963	1 994 237	15 115 024
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	2 138 000	24 000	3 014 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	19 634 376	2 294 457	21 624 936
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
			412 413	276 220	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	181 923	UV	181 923	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	2 699 553		2 699 553						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 710		1 710						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	430 895		430 895					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	4 965		4 965					
	Groupe et associés (2)	VC	9 338 709		9 338 709						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	628 553		628 553						
	Charges constatées d'avance	VS	96 316		96 316						
	TOTALS		VT	13 382 626	VU	13 382 626	VV				
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 610		4 610						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	25 645 934		6 979 229		18 452 955		213 750		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	14 738		14 738						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 413 524		3 413 524						
Personnel et comptes rattachés		8C	188 916		188 916						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	306 087		306 087						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 248 567		1 248 567						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	320 844		320 844						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	60 856		60 856						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	292 874		292 874						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 136		7 136						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	31 504 091	VZ	12 837 386		18 452 955		213 750		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	11 352 250	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 060 786	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Extension bureaux Baudelet Holding	811 293
Eco Site Mouvaux	379 305
Détournement Melde	52 153
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	50 168
Rénovation habitation 72 rue du Moulin	37 350
DDAE G4	33 800
Plateforme de Wittes	10 347
Aménagement Entrée Site Blaringhem	800
Total immos en cours au 31/12/2017	1 375 216



ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 073
Créances Fiscales et sociales	4 965
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	19 038

NOTE N° 8

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER

(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	4 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 827
Dettes fiscales et sociales	313 368
Autres dettes	7 137
TOTAL	448 941



ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	96 317
TOTAL	96 317

NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	19 745
Refacturation de charges d'exploitation autres	300
Remboursements de sinistres	60 408
Remboursements de formations	336
TOTAL	80 790



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	54 000
Part subvention investissement	36 273
Régularisations charges sociales et fiscales	82 168
Reprises sur provisions	305 280
Régularisations comptes tiers	198
TOTAL	477 919
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	10 458
Régularisations charges sociales et fiscales	78 302
Charges honoraires regul fiscales exercices antérieurs	10 146
Régularisation comptes de tiers	4 514
Indemnités résiliations anticipées	12 000
Règlements suites sinistres	4 756
Dotations exceptionnelles aux amortissements	412 414
Dotations dépréciations exceptionnelles	500 000
TOTAL	1 032 590



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	0	15 306 239		15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	166 509			166 509
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	17 052 039	140 133		17 192 172
Résultat de l'exercice	140 133	662 437	140 133	662 437
Subventions d'investissement	75 561		12 843	62 718
Provisions Réglementées	358 732	3 413 401	276 221	3 495 912
TOTAL	31 527 369	19 522 209	429 197	50 620 382



ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	1 410 133	318 180	1 091 953
Résultat Exceptionnel	-554 671	-125 155	-429 516
Résultat Comptable	855 462	193 025	662 437

NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2017

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
35	16	19

ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 377 842
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	250 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements en matière de pensions (1)	217 383
TOTAL	567 383

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2017 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1,5 %

ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.A.S. RENOV BENNES
S.A.S. S.M.B.
BAUDELET RECYCLING
S.A.S. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENVIRONNEMENT
NPP
RECYNNOV (Mise en équivalence)
NEOECO (Mise en équivalence)
GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING



INTEGRATION FISCALE **(Article 531-3 du Code de Commerce)**

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2017, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.

.....

ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet	Baudalet Matériels	Baudalet Transports	Baudalet Métaux	S.M.B.	Baudalet Matériaux	SCI de la Râche
<u>FILIALES</u>							
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S
Chiffre d'affaires du dernier exercice	46.054.425 €	6.031.236 €	6.096.734 €	55.363.575 €	2.175.248 €	8.046.260 €	
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	37.000 €	100.000 €	76.225 €
Réserves et report à nouveau	(5.400 €)	2.042.068 €	2.982.101 €	(560.739 €)	17.299 €	2.640.392 €	
Résultat du dernier exercice	3.410.559 €	163.282 €	90.310 €	480.749 €	(38.771 €)	1.139.677 €	28.505 €
Subventions d'investissements	966.655 €			15.792 €			
Provisions réglementées	5.180.910 €	5.193 €	966.386 €	328.876 €	3.602 €	162.131 €	
Capitaux propres	13.552.724 €	2.710.543 €	4.118.798 €	28.054.678 €	19.130 €	4.042.201 €	104.730 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%	100%	99,98%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	38,050.104,85 €	37.000,00 €	100.000,00 €	1.195.776,80 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	500.000 €	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>							
Néant.							



ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI B.P.H.	Baudelet Formation	Baudelet Services	Baudelet Environnement	Recynov	Nord Pal Plast	Neo Eco Developpement
<u>FILIALES</u>							
Forme de la société	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S
Chiffre d'affaires du dernier exercice	39.747 €	1.400 €	0 €	0 €	4.975.143 €	4.562.704 €	1.566.897 €
Montant du capital	1.524 €	10.000 €	100.000 €	1.000 €	10.000 €	210.000 €	550.980 €
Réserves et report à nouveau	116.854 €	2.859 €	0 €	0 €	135.889 €	(357.145 €)	1.072.483 €
Résultat du dernier exercice	(9.873 €)	969 €	(625 €)	(524 €)	155.014 €	326.706 €	56.302 €
Subventions d'investissements					32.881 €	40.066 €	
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	22.884 €	Néant	Néant
Capitaux propres	108.505 €	13.829 €	99.374 €	476 €	356.668 €	219.626 €	1.679.765 €
Pourcentage de détention	99%	100%	100%	100%	40%	60%	49%
Valeur nette comptable des titres détenus	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €	1.000,00 €	4.000,00 €	301.441,43 €	1.300.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>							
Néant.							



ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	44 660 377	3 948 718
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes	2 657 051	
Créances clients et comptes rattachés	9 338 709	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	250 731	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 056 396	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 137	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers		500 000
Dividendes		
Intérêts sur créances		

ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	1 279 445 €
BAUDELET TRANSPORTS	8 156 €
BAUDELET METAUX	5 932 486 €
SMB	275 637 €
BAUDELET MATERIAUX	1 141 476 €
SCI DE LA RACHE	201 159 €
SCI BPH	275 000 €
SAS RECYNOV	98 663 €

NOTE N° 20

ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	662.437 €
■ Impôt sur les bénéfices à	33,1/3 % ⁽¹⁾	+	193.025 €
■ Résultat avant impôt		=	855.462 €
■ Variation des provisions réglementées		+	136.193 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			991.655 €

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	20.239 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	20.239 €

■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
Créance d'impôt différé	6.746 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	3.495.912 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	3.495.912 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
■ Dette d'impôt différé :	1.165.304 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.